

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Nombre des membres	
Afférent au Syndicat	42
En exercice	42
Présent	25
Votant	30

Date de convocation : 11/03/2024

**Approbation du Budget Primitif
2024**

Délibération n°17-2024
Séance du 27/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept mars, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à 18H30 heures en session ordinaire à Andancette sous la présidence de M. David BOUVIER.

Présents : David BOUVIER, Armeline AUDRIEU, Yves CHAREYRE, Agnès CHRIST, Denis COURMONT, Gérard ESCOIFFIER, Max FIGUET, Jean-Rémi FROGET, Alain LACROIX, Agnès MARGRIER, Céline BLAIN, Marin DERNAT, Patrick FRIZE, Patrick GAUTHIER, Ludovic LACROIX, Yves MONNIER, Gilles MORGUES, Gilbert MOUNIER-VEHIER, Patrice REBOULLET, Ludovic ROBERT, ROUSSELET Cédric, Didier SAPET, Stéphanie SEVENIER, Alain NOIR, Philippe RIGNOL, Jean-Marc ROZIER, Daniel SIRERA

Excusés et absents : Romain BOITEL, Thierry DESSERTENNE, Romaric FOURT, Alexandre GUILLIEN, Ludwig MONTAGNE, André BOUILLY, Pascal BRUNET, Mickaël CHAZALON, Norbert COQUERAY, Anthony DOSSARD, François FAURE, Claude FOUREL, Hervé JACQUET, Lilian ROBIN, Stéphane SARRAZIN

Pouvoirs : André BOUILLY donne pouvoir à David BOUVIER, Mickael CHAZALON donne pouvoir à Marin DERNAT, Agnès CHRIST donne pouvoir à Jean-Marc ROZIER, François FAURE donne pouvoir à Pierrick FRIZE, Gilbert MOUNIER-VEHIER donne pouvoir à Gérard ESCOIFFIER.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article R5212-1-1,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux,

Vu la tenue du débat d'orientation budgétaire sur présentation du rapport d'orientation budgétaire 2024 lors de la séance du 27 mars 2024,

Après avoir approuvé le Compte Administratif 2023,

Après avoir affecté les résultats de l'exercice 2023,

Après avoir entendu la présentation du projet du Budget Primitif 2024,

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget Primitif 2024 pour un montant de 2 516 437,10 € équilibré en dépenses et recettes en section de fonctionnement et pour un montant de 3 627 060,10 € équilibré en dépenses et en recettes en section d'investissement comme suit :

	Section de fonctionnement		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Nouveau crédits votés	2 516 437.10€	1 932 171.07 €	1 946 160.10 €	2 523 252.64 €
Report des résultats		584 266.03 €		692 807.46 €
Restes à réalisés			1 680 900.00 €	411 000,00 €
TOTAL	2 516 437.10 €	2 516 437.10 €	3 627 060.10 €	3 627 060.10 €

Fait et délibéré au jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Président,
David BOUVIER

